



Paris, mardi 12 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01700

Pris en application :

Décision du DG du 23 novembre 2023 relative aux chômages 2024

Annulation de chômages**Ecluse de Varennes,
Ecluses princ. de la Cave, Vives-Eaux, Coudray****Simple information (Annulation de chômage) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 20/04/2024 à 06:00 au 24/04/2024 à 20:00**
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°1 de Varennes-sur-Seine)
pk 71.200
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°3 de la Cave - Passe de 185m (côté Seine))
pk 101.060
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°4 de Vives-Eaux - Passe de 185m (côté Seine))
pk 115.840
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°7 du Coudray - Passe de 180m (rive droite))
pk 129.740

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de l'annulation des chômages de l'écluse de Varennes et des écluses principales de la Cave, Vives-Eaux et Coudray prévus du 20 au 24 avril 2024. Un avis à batellerie modificatif sera pris pour annexer la décision du DG. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

25/04/2024

Chargé de mission

Signé

Cédric PAYET